



COMPTRE RENDU REUNION DE TRAVAIL CANDIDATURE LEADER 2023 - 2027

PAYS DE THIÉRACHE - PETR
7, Avenue du Préau
BP108 - 02140 VERVINS

☎ (+33) (0)3 23 98 19 20

✉ mcarpentier@pays-thierache.fr

🏠 pays-thierache.fr

THIERACHE
LE PAYS NATURE



LE PROGRAMME LEADER

LEADER est l'acronyme de « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». Bien plus qu'un fonds européen, il s'agit d'une méthode de mise en œuvre de projets adaptés aux défis d'un territoire rural, en réponse à une stratégie définie par les acteurs de terrain. L'objectif de LEADER est de favoriser un développement équilibré des zones rurales pour tous ceux qui y vivent, travaillent ou sont de passage.



Avec LEADER, l'Union européenne propose aux acteurs de Thiérache de gérer des crédits européens, avec pour seul objectif : soutenir des projets pilotes pour le développement du territoire. Depuis 2007, le Pays de Thiérache porte le dispositif LEADER : bientôt un 3e dispositif pour les années 2023-27 ?

CONTEXTE

Dans le cadre de la future candidature du Pays de Thiérache au programme LEADER 2023-27, le Groupe d'Action Locale (GAL), groupe de partenaires publics et privés qui met en application le programme au local, a souhaité associer toutes les forces du territoire dans cette perspective.

Courant septembre, deux sessions de travail ont été organisées pour réfléchir ensemble au programme LEADER de demain :

- La session du **14 septembre** était consacrée à l'élaboration d'une **stratégie locale de développement**, basée sur le diagnostic territorial : quelles priorités pour le territoire ? Quelles orientations ? Quels objectifs ? Que veut-on changer ? Plus d'une trentaine de participants étaient réunis au Familistère de Guise et débattaient autour de 4 thèmes : transition écologique, tourisme, économie de proximité, agriculture & alimentation.

- Le **28 septembre**, une dernière session de travail se tenait à Montcornet. Les quelques 30 participants étaient invités à déterminer des actions précises au regard de la stratégie identifiée à Guise : **quelles réalisations concrètes à travers le prochain programme LEADER ?**

COMPTE-RENDU : SÉANCE DE TRAVAIL DU 14 SEPTEMBRE À GUISE

1. Présentation collective : diagnostic et besoins et potentiels de développement du territoire, que veut-on changer en Pays de Thiérache ?

En introduction, le diagnostic du Pays et des enjeux qui en découlent ont été présentés aux participants : atouts du territoire, opportunités à saisir et potentiel de développement, faiblesses. L'organisation spatiale du territoire, les dynamiques sociales, économiques et environnementales sont passées en revue pour dégager une stratégie locale de développement puis des pistes d'action.

2. Atelier participatif : co-construire la stratégie locale de développement

À la suite de cette présentation collective, l'objectif était de stimuler les réflexions autour de l'émergence de pistes d'actions, des changements attendus, de la priorisation des actions et de l'identification des acteurs-partenaires du futur programme LEADER.

4 thématiques ont été discutées au cours de l'après-midi :

- Tourisme
- Économie de proximité
- Agriculture, alimentation et circuits-courts
- Transition écologique

3. Conclusions

Cet atelier a permis de recenser 110 actions, réparties comme suit :

- Tourisme : 34 actions
- Économie de proximité : 22 actions
- Agriculture, alimentation et circuits-courts : 16 actions
- Transition écologique : 38 actions

COMPTE-RENDU : SÉANCE DE TRAVAIL DU 28 SEPTEMBRE 2022 À MONTCORNET

1. Présentation de la stratégie locale de développement articulée autour d'une priorité ciblée

Priorité ciblée : adaptation, vitalité et coopération ou comment engager de nouvelles dynamiques collectives en Pays de Thiérache en valorisant les initiatives locales pilotes et en valorisant les complémentarités avec les territoires limitrophes ?

Celle-ci se décompose en 4 objectifs stratégiques :

1

S'affirmer en tant que destination touristique et culturelle

- Equiper et aménager le territoire
- Accueillir, animer, faire vivre et faire connaître le territoire

2

Engager le territoire dans la transition écologique

- Accompagner l'émergence d'une économie circulaire
- Développer une stratégie territoriale fine multithématique dans le domaine de la transition énergétique pour une production durable et une consommation responsable

3

Accompagner le renouveau du tissu économique au service des transitions sociétales, agricoles et environnementales

- Favoriser la transition de l'agriculture vers une agriculture agroécologique et de qualité par une politique locale de l'alimentation ambitieuse
- Aménager, équiper et développer des services de proximité pour encourager le maintien de la population présente, notamment auprès des jeunes et des personnes vulnérables

4

Faire de la coopération territoriale un levier de développement

- Une coopération étroite avec le GAL de l'Avesnois (Nord)
- Une coopération élargie avec d'autres territoires LEADER (Aisne, Grand-Est, Belgique)

2. Atelier participatif : élaboration du plan d'actions via l'outil Klaxoon

À la suite de cette présentation collective, l'objectif était de hiérarchiser les objectifs et d'aller vers la construction du plan d'actions : quelles réalisations concrètes au regard de la stratégie ?

L'application numérique Klaxoon a été utilisée comme un outil de capture des informations par l'intermédiaire de post-it numériques : chacun pouvait contribuer, ajouter, valider ou invalider, préciser et compléter les types d'actions proposés à l'écran, en temps réel.

L'application a surtout été un vecteur de facilitation des échanges entre les participants. Le plan d'actions a ainsi été co-construit grâce aux contributions et aux échanges entre les acteurs.



3. Conclusions

Cet atelier a permis de recenser 105 idées pour l'ensemble des objectifs stratégiques proposées.

ET APRÈS ?

Sur la base de ces temps de réflexion et de co-construction et en cohérence avec les attendus de la Région Hauts-de-France, le GAL de Thiérache s'attachera à rédiger un dossier de candidature de qualité, ambitieux et qui se voudra le reflet des besoins au local pour les 5 ans à venir.

Objectif : déposer le dossier du GAL de Thiérache pour le 31 octobre 2022 en Région.